



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

COMMUNIQUÉ

**La FTQ devant la Commission parlementaire
sur le projet de loi n° 27 sur les services de garde
« *Au lieu de réduire les services de garde à une marchandise,
Québec doit renforcer le réseau public et travailler avec ses
partenaires.* » — Serge Cadieux, secrétaire général de la FTQ**

Québec, le 19 janvier 2015. – La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) ne peut que dénoncer le projet de loi n° 27 du gouvernement libéral et lui demande de refaire ses devoirs. *« Il est inconcevable que l'on veuille pénaliser des parents, entre autres, pour ce que l'on appelle les "places fantômes", alors qu'il y a une importante pénurie de places à contribution réduite dans le réseau. La FTQ estime que cette façon de faire du gouvernement est improvisée et précipitée. Nous disons oui à une saine gestion du programme, mais cela doit se faire dans le but d'améliorer le réseau et non de le paralyser ou de sanctionner les parents »,* déclare le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux.

Québec choisit le privé

La FTQ constate également une dérive vers le privé. Les données du ministère de la Famille sont claires et ne laissent planer aucun doute quant au choix du gouvernement, soit la commercialisation des services de garde. Ce qui doit être dénoncé. De mars 2003 à juin 2014, les places en garderies privées non subventionnées ont connu une explosion de près de 3000 %, soit de 46 508 places, alors que du côté des CPE seulement 23 875 (38 %) places ont été accordées. *« La seule chose qui motive le privé, ce sont les profits. C'est un secret de polichinelle que les services éducatifs offerts dans le privé sont en général de moindre qualité que dans les CPE. De plus, si le nombre de plaintes dans le privé subventionné est toujours plus élevé que dans les CPE, la ministre peut-elle nous éclairer quant à la situation dans le privé non subventionné? Nous n'avons aucune donnée à ce sujet, et c'est inquiétant. Québec doit imposer un moratoire sur l'émission et l'octroi de permis à des garderies commerciales non subventionnées et poursuivre le développement du réseau public »,* ajoute le secrétaire général.

Consulter les partenaires

« Avec de la bonne volonté, on peut tout faire! Les solutions existent, les parents et les travailleuses du réseau des CPE veulent collaborer pour l'améliorer, pour y ajouter de la souplesse. Il reste à savoir si le gouvernement est prêt à s'asseoir aussi pour identifier les

voies les plus porteuses et les mettre en œuvre. Pour nous, la priorité est claire : il faut préserver et développer les centres de la petite enfance », déclare le vice-président de la FTQ et président du Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES-298), Jean-Pierre Ouellet.

« Au lieu de s’acharner à imposer une réforme qui met en danger le bien-être de nos enfants en garderie, la ministre de la Famille devrait avoir la sagesse de faire une pause et s’asseoir avec ses partenaires afin de bien cibler ce qui doit être amélioré dans les services de garde. Québec doit également se mettre en mode solution avec ses partenaires afin de régler le problème des horaires atypiques des parents. On fait quoi avec les enfants dont les parents travaillent de soir, de nuit ou les fins de semaine? Comme le dit si bien le dicton; “rien ne sert de courir, il faut partir à point”. La ministre devrait s’en inspirer », conclut le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux.

Le mémoire de la FTQ est disponible sur son portail au www.ftq.qc.ca.

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, représente plus de 600 000 travailleurs et travailleuses, dont plus de 200 000 femmes.

– 30 –

Source : FTQ

Renseignements : Jean Laverdière, 514 893-7809